



COMMISSION 4

Comptabilité publique et états financiers

MODERNISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION BUGDTEIARE ET COMPTABLEN DE L'ETAT

Partage d'expérience et bonnes pratiques en matière de modernisation des systèmes d'information – Gabon

Par Cédric OLLIANG KAZADI, Directeur des Recettes Pétrolières

3 juin 2024

Les travaux de la réforme comptable de l'Etat doivent s'inscrire une stratégie globale de réforme des finances publiques avec pour objectif la modernisation des systèmes d'information budgétaire.

Les préalables au déploiement d'un système d'information budgétaire et comptable sont les suivants :

- l'élaboration du cadre juridique budgétaire et comptable de l'Etat ;
- l'adoption d'un recueil des normes comptables de l'Etat ;
- l'élaboration des référentiels budgétaires et comptables conformes et alignés sur le segment économique ;
- l'élaboration des instructions comptables opérationnelles pour chaque norme comptable ;
- la rédaction des cahiers de charges fonctionnels de chaque module du système d'information.

En outre, les systèmes d'information budgétaire et comptable doivent partager la même base de données au moins pour les modules suivants : exécution budgétaire en dépenses, comptabilité budgétaire, comptabilité des matières, et comptabilité générale de l'Etat.